



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

SNESUP-FSU – SNASUB-FSU - SNEP-FSU – SNCS-FSU – SNICS-FSU – SNUAS-FP-FSU

## Pour être défendu.e le 6 décembre, je vote FSU Élections au comité technique d'établissement

### Le comité technique d'établissement (CT) : Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

Le CT est une instance constituée de représentant.e.s de TOUT le personnel (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS) : 20 membres, titulaires et suppléants, présentés par des organisations syndicales. Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises au CT.

L'avis du CT est obligatoirement communiqué au conseil d'administration avant toute décision sur ces sujets.

Un état des lieux annuel de la situation de l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) doit être présenté au CT, pour un bilan des problèmes existants et un suivi des actions engagées.



### L'enjeu des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT)

Sur la base des suffrages recueillis aux élections du CT, les organisations syndicales désignent leurs représentants au sein du CHSCT.

Les CHSCT analysent les risques professionnels (y compris les risques psycho-sociaux), contribuent à la promotion de la prévention des risques professionnels, peuvent proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel, effectuer des visites de services et enquêter à la suite d'accidents du travail, rédiger des rapports pouvant contenir des préconisations. Ils sont consultés sur les projets d'aménagement importants. Ils peuvent rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention des risques, protection des personnes et des biens.

### Qui vote aux élections pour le CT ?

Tous les personnels titulaires, contractuels et vacataires (y compris les doctorants), bénéficiant d'un contrat en cours signé avant le 06/10/2018, exerçant à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et dans les laboratoires rattachés dont l'université est tutelle principale, (y compris les personnels d'autres établissements et organismes de recherche, CEA exclus)

Attention, pas de vote par procuration aux élections professionnelles !

### La FSU : Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

La FSU est une fédération regroupant les principaux syndicats d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs (SNESUP), de chercheurs (SNCS), de personnels administratifs, techniques, de bibliothèque (SNASUB), d'enseignants d'EPS (SNEP), d'infirmières scolaires (SNICS) et d'assistantes sociales (SNUAS-FP) dans l'enseignement supérieur. La liste présentée par la FSU est représentative de toutes les catégories de personnels, de tous les métiers, corps, statuts de l'université.

Pour la FSU, la Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale.

Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble.

C'est pourquoi la FSU défend les services publics et la Fonction publique.



### La FSU au CT : Ce que nos élu.e.s ont défendu Exemples de propositions avancées ou soutenues au cours du mandat 2014 - 2018

- **Pour les contractuels et les vacataires** : Défense des mesures de titularisation et de pérennisation des postes ; poursuite des CDIisations des agents contractuels ayant 6 ans d'ancienneté
- **Défense des personnels** : Opposition aux gels de postes et au non remplacement des départs en retraite ; augmentation du régime indemnitaire pour tous les personnels BIATTS titulaires (RIFSEEP) ;
- **Respect des prérogatives du CT** : Consultation préalable systématique du CT sur les domaines qui sont de son ressort de par la loi.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Les candidat.e.s de la FSU et leurs engagements pour le prochain mandat

**Les élu.e.s FSU :**  
**Des élu.e.s au fait de la diversité des composantes, des corps, des disciplines**

## Améliorer les conditions de travail

- Santé et sécurité au travail, prise en compte du handicap dans le travail ;
- Mise en place de politiques de lutte contre la souffrance au travail ;
- Égalité femmes-hommes (emploi, carrières, statuts) ;
- Privilégier la concertation des personnels pour les projets de réorganisation et accompagner les changements ;
- Exiger la consultation du CHSCT sur tout projet impactant les conditions de travail.

## Services, congés, carrières, rémunérations

- Répartition des services et équivalence des tâches ;
- Réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche et recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;
- Droit à congé des enseignants et EC : des règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie et familiaux dans les services d'enseignement ;
- Règles de gestion des carrières définies en concertation ;
- Répartition équitable des primes existantes entre tous les agents (la FSU revendique l'intégration des primes aux salaires) ;
- Aligement des régimes indemnitaires des BIATSS sur le régime le plus favorable existant sur le site ;
- Mise en œuvre effective d'un droit à la formation pour tous les agents ;
- Mise en place de règles de mobilité interne pour les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

## Lutter contre la précarité

- Maintien de tous les emplois du site et plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires pour répondre aux besoins du site et à l'amélioration des conditions de travail ;
- Pas d'externalisation de tâches vers le privé, qui accroît la précarité et réduit la qualité de service ;
- Mesures concrètes de résorption de la précarité et interdiction de recrutement de nouveaux précaires pour pourvoir des besoins permanents ;
- Conditions de rémunération, de carrière et de travail immédiatement similaires à celles des titulaires ;
- Congés égaux pour tous quel que soit le type de contrat et le service d'affectation ;
- Paiement mensuel des vacances d'enseignement ;
- Amélioration des droits et des situations des agents en CDD ou CDI ;
- Dénoncer le recours aux CDD pour tous les personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS) et favoriser l'intégration des personnels contractuels dans des corps de titulaires



**La FSU au CT de l'URCA :**  
**Nos propositions pour 2018-2022**

Dans un contexte national de poursuite de désengagement de l'État dans l'avenir de la jeunesse, la nouvelle présidence de l'URCA a durci cette politique pour notre établissement en adoptant un nouveau plan de rétablissement de l'équilibre financier qui aurait « porté ses fruits dès l'exercice 2018 au lieu de 2019 »... **Dans le mandat à venir, les élues et élus de la FSU agiront :**

- **Pour un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires** correspondant aux titularisations et aux besoins nouveaux pour favoriser la réussite des étudiants, répondre aux besoins de la recherche et améliorer les conditions de travail de toutes et de tous ;
- **Pour la fin des non remplacements de postes**, ne tenant clairement pas compte de la surcharge de travail imposée à tous les collègues dans le cadre notamment de la mise en place de Parcoursup, l'accréditation de l'établissement et l'explosion des demandes d'études de dossiers via les VA13, études en France et e-candidat ;
- **Pour des règles de gestion des carrières** définies en concertation, écrites, claires et connues de tous pour assurer la transparence dans les promotions et évolutions de carrières ;
- **Pour le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique** en matière d'enseignement et de recherche ;
- **Pour un système démocratique**, collégial et transparent de répartition des services et d'équivalence des tâches ;
- **Pour de réels moyens de lutte contre la souffrance au travail** aussi bien physique que psychologique et permettant de garantir aux agents la santé et la sécurité au travail ;
- **Pour une revalorisation des salaires**, digne de ce nom, des contractuels enseignants et BIATSS ;
- **Pour le respect de la démocratie universitaire** et des personnels (BIATSS et EEC) dans les projets de réorganisation des services et laboratoires ;
- **Pour une amélioration de la communication** entre et en direction des composantes, services, directions et laboratoires.

**Nos candidat.e.s issu.e.s des différents sites, campus, composantes, laboratoires et services de l'URCA**

1	DECLERCQ Christelle	MCF	UFR LSH / C2S	SNESUP
2	LEGOIS Jean-Philippe	IGE	SERV. CENTR. / DEVU	SNASUB
3	BENNASROUNE Aline	MCF	UFR SEN / MEDYC	SNESUP
4	DUNBAR Pierre	ATRF	UFR Médecine	SNASUB
5	TARRIT Fabien	MCF	UFR SESEG / REGARDS	SNESUP
6	PERRIGUEY Ambre	ASI	CAMPUS MDH	SNASUB
7	GLAUDEL Anne	MCF	ESPE / CEREP	SNESUP
8	VANIN Xavier	ATRF	ESPE / DPLDD	SNASUB
9	CARTON David	PRAG	UFR SEN	SNESUP
10	DEMOROSTY-FILLION S.	SAENES	IUT TROYES	SNASUB
11	BENALLAH Samia	MCF	IUT RCC / REGARDS	SNESUP
12	VOISIN Dimitri	MCF	UFR LSH / C2S	SNESUP
13	BRAU Jean-Guillaume	BIBAS	BU S&T	SNASUB
14	BENSALAH Leila	MCF	UFR LSH / C2S	SNESUP
15	RAOUX Thierry	MCF	UFR SEN / LMR	SNESUP
16	LEBON Claudine	SAENES	ESPE	SNASUB
17	ORY Jean-Francis	MCF	UFR SESEG / REGARDS	SNESUP
18	CHEMLALI Karima	ADJAENES	UFR STAPS	SNASUB
19	DEBELLE Laurent	PR	UFR SEN / MEDYC	SNESUP
20	RAULY Amandine	MCF	UFR SESEG / REGARDS	SNESUP